



Ecublens VD

Ecublens, le 17 février 2017

**Convocation à la séance du Conseil Communal  
Jeudi 23 mars 2017 à 20h00  
Grande salle du Motty**

---

**Attention : Séance précédée de 19h00 à 20h00 par :**

**PRESENTATION DE LA MUNICIPALITE SUR LE CONTEXTE TERRITORIAL DE LA COMMUNE D'ECUBLENS**

**ORDRE DU JOUR**

Sonnerie des cloches

Appel

Communications présidentielles

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2016
3. **Préavis n° 2017/01** – Réfection et réaménagement de la zone de sport et du chemin d'accès de la Coquerellaz – Demande de crédit de construction

***Municipale** : Mme Danièle Petoud, section des bâtiments*

*Séance de la Commission ad hoc : mardi 7 mars 2017, à 20h00, réfectoire du collège de la Coquerellaz*

*MM. et Mmes **Hans-Peter Guilbert**, Alain Blanchoud, Pierre Albert Chapuisat, Maya Frühauf Hovius, Alice Krug*

*Commission des finances : selon agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2017*

4. **Préavis n° 2017/02** – Règlement sur le subventionnement des études musicales

***Municipale** : Mme Sylvie Pittet Blanchette, section de la culture*

*Séance de la Commission ad hoc : lundi 6 mars 2017, à 20h00, Salle de Conférences du Motty*

*MM. et Mmes **Alain Blanchoud**, Guillaume Leuba, Anne Oppliger Goudet, Silvana Passaro, Jean Rochat*

*Commission des finances : selon agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2017*

5. Divers
6. Communications municipales

**Le Président du Conseil Communal**

**Aitor Ibarrola**

**Désignation des commissions chargées de rapporter sur les objets de l'ordre du jour :**

**Principe :**

La personne figurant en tête de liste d'une commission est nommée responsable de la séance. Lors de la séance, la Commission constituée nomme le Président et le Rapporteur.

**Le jour et le lieu de la séance sont inscrits sur l'ordre du jour et Mmes et MM. les Municipaux concernés sont déjà avisés.**

Les rapports, y compris les rapports des Commissions permanentes, doivent parvenir à Mme Chantal Junod Napoletano, secrétaire du Conseil, le jeudi soir de la semaine précédant le Conseil (chemin de Veilloud 11, 1024 Ecublens – portable 079 722 43 80).

**Ils peuvent aussi lui être envoyés, scannés avec les signatures, à son e-mail : [conseil@ecublens.ch](mailto:conseil@ecublens.ch) (originaux et feuilles des vacances peuvent être remis le soir du Conseil).**

Les groupes sont convoqués comme suit à 20h00 :

Lundi 20 mars 2017	Groupe Forum :	Café vaudois, rue du Villars 36
Lundi 20 mars 2017	Groupe UDC :	Motty, salle de Justice
Mardi 21 février 2017	Groupe PSIG :	Motty, salle des Conférences
Mardi 21 février 2017	Groupe PLR+ID :	Motty, salle des Sociétés
Mardi 21 février 2017	Groupe VERTS :	Motty, salle de Justice